



VILLE DE  
**CHAVILLE**

## **PROJET PEDAGOGIQUE**

*ACCUEIL DE LOISIRS DE MINEURS*

*SANS HERBERGEMENT MATERNEL « LES MYOSOTIS »*

*2023/2024*

**Accueil de loisirs « Les Myosotis »**  
**33 rue des Capucines**  
**92370 CHAVILLE**  
**01.41.15.99.35**  
[\*\*l.bouillon@ville-chaville.fr\*\*](mailto:l.bouillon@ville-chaville.fr)

Myriam ROUANA (directrice périscolaire et extrascolaire)  
Laurent BOUILLON (directeur adjoint)  
Service APAL (accueil périscolaire-accueil de loisirs)

## SOMMAIRE

- *Les intentions éducatives.p.3*
- *Fiche d'identification.p.4*
  - *L'organigramme.p.5*
- *Descriptif de la structure.p.6*
- *Sens donné à l'action.p.13*
- *L'accueil collectif.p.15*
  - *Sécurité.p.21*
  - *Missions.p.22*
- *Bilans/évaluations.p.24*
  - *Annexes.p.25*
- *Jardin pédagogique des Myosotis.p.29*
- *Projet de fonctionnement périscolaire.p.32*

## Les intentions éducatives

Le projet éducatif (en téléchargement sur le site de la ville) mis en œuvre par la commune de Chaville a donné deux intentions éducatives qui sont :

- L'épanouissement personnel de l'enfant (psychologique, physique et affectif).
- Initiation de l'enfant à la vie en collectivité (éducation à la citoyenneté).

L'épanouissement personnel est axé sur la recherche d'expression des enfants. Je suscite donc la curiosité, l'inventivité ainsi que le développement du goût de la découverte.

L'éducation collective a pour but de familiariser des jeunes au respect des autres et de soi-même, d'acquérir le sens de la responsabilité et de la solidarité et d'apprendre à respecter les règles.

L'équipe d'animation travaillera sur l'acquisition et l'initiation de responsabilités c'est-à-dire qu'elle donnera les moyens à chacun d'apprendre à jouer son rôle d'enfant citoyen.

L'équipe travaillera également sur la découverte d'un environnement différent.

## Fiche d'identification

Nom : Accueil Collectif de Mineurs Maternel « les Myosotis ».

Adresse : 33, rue des capucines, 92370 Chaville.

Téléphone : 01 41 15 99 35

Propriétaire : Mairie de Chaville, 1456 avenue Roger Salengro, 92370 Chaville.

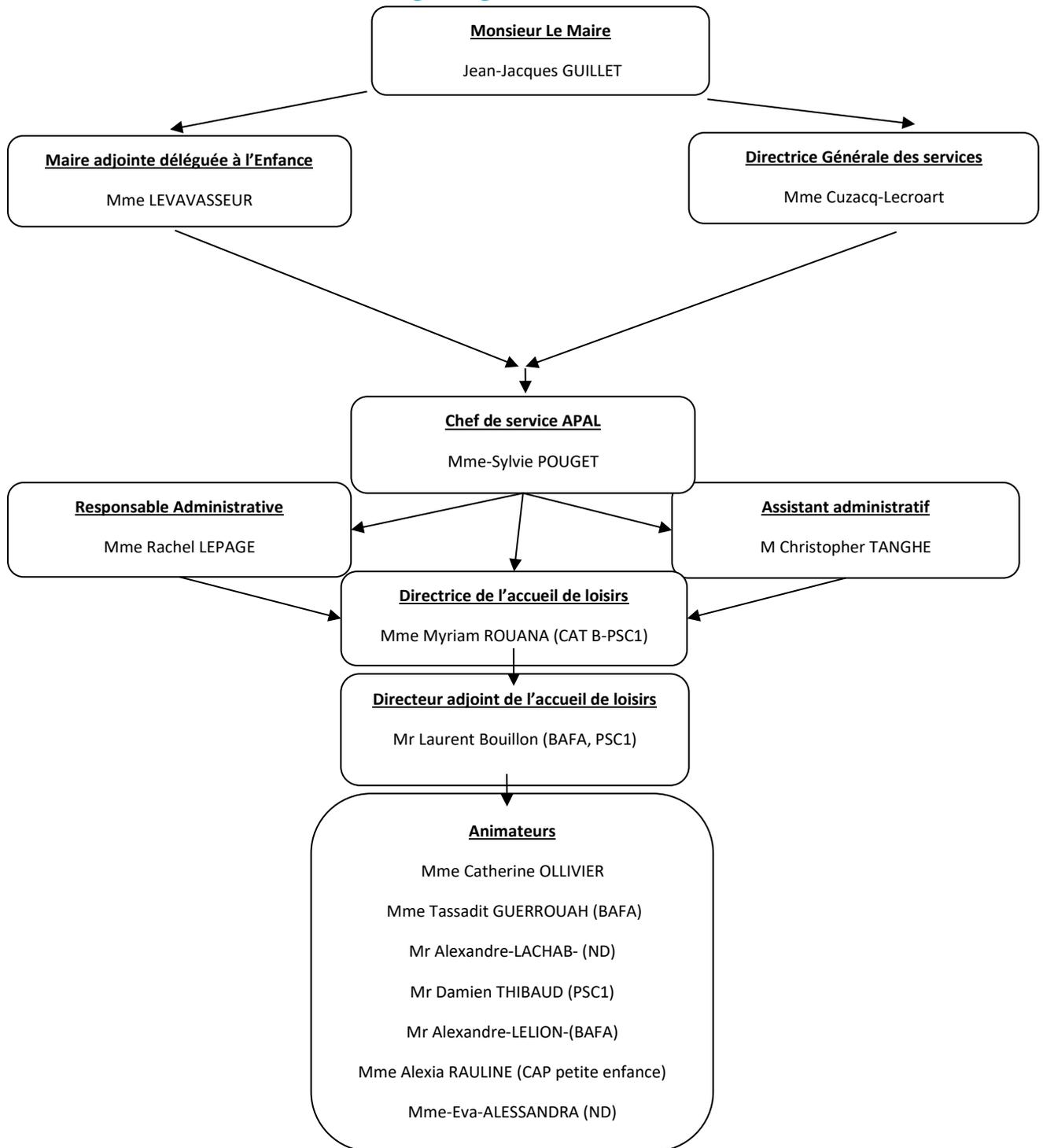
Maire de Chaville : **Mr Jean-Jacques GUILLET.**

Gestionnaire : Mairie de Chaville.

Responsable de la structure : Mme Myriam ROUANA.

Influence : école des Myosotis ainsi que l'école Saint-Thomas de Chaville (école maternelle privée)

## Organigramme



Chaque animateur a des compétences spécifiques telles que le sport, les activités artistiques (danse, chant et théâtre), l'environnement ainsi que les activités manuelles.

## *Descriptif de la structure*

### Environnement et transports

La commune de Chaville est située dans le département des Hauts-de-Seine (92).

Commune résidentielle du département, elle compte 20000 habitants et fait partie depuis 2003 de la communauté d'agglomération GPSO (Grand Paris Seine Ouest) qui se compose d'Issy-les-Moulineaux, Ville d'Avray, Meudon, Vanves, Boulogne-Billancourt et Sèvres.

La superficie de la commune est de 355 hectares dont 156h de forêts. Située à 13 km de Paris et 6 km de Versailles, la ville de Chaville est appréciée pour sa nature verdoyante.

La ville de Chaville possède 3 gares desservant Paris et sa banlieue.

- Chaville Rive Droite
- Chaville Rive Gauche
- Chaville Vélizy

Une ligne de bus RATP (171) reliant Boulogne-Billancourt à Versailles est présente à Chaville ainsi que 2 lignes internes (Chaville bus) et la compagnie Phébus qui relie Chaville aux villes environnantes.

Les communes voisines de Chaville sont :

- Ville d'Avray et Sèvres (92) au Nord
- Meudon (92) à l'Est
- Vélizy (78) au Sud
- Viroflay (78) à l'Ouest

## Public et locaux

L'accueil de loisirs des Myosotis se situe dans les hauteurs de Chaville, à la limite de Sèvres et en bordure de la forêt domaniale de Meudon.

Les locaux de la structure se trouvent au sein de l'école publique maternelle des Myosotis. Nous avons établi une très bonne communication avec la directrice de l'école.

Nous avons à proximité différents commerces, la forêt domaniale de Meudon et l'Atrium (centre culturel de la ville regroupant un cinéma, une bibliothèque et des salles d'expositions).

L'accueil est desservi par la ligne de bus 171 de la RATP.

L'accueil de loisirs est habilité par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Hauts-de-Seine pour accueillir 72 enfants d'âge maternel. Il est ouvert tous les mercredis de 7h45 à 18h30 ainsi que certaines vacances scolaires.

Les enfants sont répartis en trois groupes d'âge :

- Les petits (une vingtaine).
- Les moyens (une quinzaine).
- Les grands (une trentaine).

L'accueil collectif des Myosotis fait partie des 8 accueils collectifs de Chaville (3 élémentaires et 5 maternelles). En effet, au vu des inscriptions faites en mairie pour les vacances scolaires, tous les ACM ne sont pas ouverts, les enfants des Myosotis peuvent donc être inscrits sur d'autres structures ouvertes pendant les vacances scolaires.

L'accueil collectif est aménagé sur 3 étages :

L'extérieur :

- La cour de récréation de l'école maternelle est située sur deux niveaux reliés par deux escaliers et un toboggan. Sur la cour du haut, une structure de jeux est installée.
  - Nous partageons un espace de verdure arboré avec l'école où nous avons notre parcelle pour y faire un coin jardinage.
- Les enfants ont à leur disposition des bacs où sont rangés voitures, ballons et autres jeux d'extérieur.
- Deux cabanes permettent de ranger tricycles, patinettes, vélos ainsi que les différents jeux extérieurs (pataugeoires, jeux de sable ; etc...).

L'intérieur (RDC) :

C'est l'un des réfectoires de l'école. Cet espace sert pour l'accueil et l'inscription des enfants. Nous l'utilisons pour y afficher toutes les informations destinées aux parents. C'est aussi une salle d'activité pendant la journée.

- La grande salle d'activité :

Salle avec des coins aménagés et salle d'activité. Elle est aussi utilisée pour le déjeuner et le goûter.

- La petite salle des petits :

C'est un réfectoire utilisé sur le temps scolaire. C'est aussi la salle dédiée au groupe des petits en début d'année. Affichages et décorations peuvent y être installés.

- Le dortoir des petits :

Le dortoir est dédié au groupe des petits, nos propres draps et couettes sont installés tous les mercredis/vacances par l'équipe.

- La réserve :

Elle nous sert exclusivement de rangement pour notre propre matériel (matériel pédagogique, sportif et déguisements).

- La salle dinette :

Elle nous sert pour les coins aménagés pour y jouer à la dinette, aux voitures/garages et kapla.

- Le bureau :

Un ordinateur y est à notre disposition et les documents administratifs y sont rangés. Cette pièce est réservée à l'accueil de loisirs et l'accès est interdit aux enfants. Nous y entreposons tout notre matériel d'activités manuelles.

- Les blocs sanitaires :

Trois blocs sont répartis sur les trois étages.

- Le hall du premier étage :

Il est aménagé en amphithéâtre et nous sert principalement de lieu de rassemblement pour les forums. Il peut aussi être utilisé pour certaines activités.

*La salle des vélos :*

Cette salle peut être utilisée pour des jeux traditionnels ou tout autre jeu d'intérieur ainsi que des représentations de spectacles.

*Le dortoir du premier étage :*

Le groupe des moyens de l'accueil de loisirs y fait la sieste. Nous avons mis en place une organisation afin de pouvoir mettre en place nos propres matelas et literies.

*Le hall du second étage :*

Il se compose lui aussi d'un amphithéâtre, d'un cercle matelassé avec un mur d'escalade et une structure de jeu intérieure, le matériel de motricité de l'école y est entreposé dont nous bénéficions aussi, et sert de lieu pour le temps calme du groupe des grands.

## Partenaires

Nous travaillons avec divers partenaires qui sont les services de la mairie, les différents ACM, la société ELIOR (restauration) ainsi que les maisons de retraite des villes environnantes et l'école des Myosotis.

L'équipe d'animation établira des liens conviviaux et respectueux avec les familles. On les informera sur le déroulement de chaque journée.

De plus, l'équipe d'animation du mercredi est quasiment la même que celle du périscolaire (temps d'école), le suivi ne peut être que bénéfique.

## Horaires mercredis/vacances

Les horaires d'ouverture sont de 7h45h à 18h30.

Les enfants peuvent arriver jusqu'à 9h et peuvent partir de l'accueil à 17h.

Le matin, nous vérifions que l'enfant est bien inscrit sur notre listing fourni par le service APAL, le soir nous notons son départ.

Le déjeuner est pris sur place, dans le réfectoire, et le service est assuré de 12h à 13h15.

Le goûter est pris également sur place, ou peut parfois être pris à l'extérieur suivant les conditions météorologiques, aux alentours de 16h30.

## Recrutement/réunion/formation

Le recrutement des animateurs se fait par notre directrice, Mme POUGET Sylvie. Lorsque le candidat correspond aux attentes, Mme POUGET propose un entretien avec le directeur de la structure.

Nous tenons des réunions tous les mardis après-midi qui durent environ 3h. Ces réunions servent de préparation, d'organisation et d'information sur la vie de l'ACM, ainsi que du temps périscolaire.

L'équipe sera informée en amont pour laisser le temps de la préparation.

Le directeur assure le suivi, l'accompagnement et l'évaluation de son équipe. Il informe, forme ses stagiaires, fait de la prévention et fixe des objectifs.

Il assure également les entretiens collectifs et individuels. Il repère les compétences de chacun et les développe.

Il propose à son équipe de la documentation autour de l'animation et peut aussi les orienter vers un autre organisme plus compétent.

## Sens donné à l'action

### Objectifs généraux

- 1/ La découverte de l'imaginaire et l'approfondissement d'expressions artistiques.
- 2/ Permettre aux enfants d'acquérir le sens des responsabilités et des initiatives.
- 3/ Favoriser la socialisation.
- 4/ Favoriser le développement de la personnalité de l'enfant durant les activités.
- 5/ Respecter le rythme de vie des enfants.

### Objectifs opérationnels

- 1/ Nous mettrons en œuvre des projets évènementiels avec les enfants. Nous créerons donc nos décors, nos costumes ainsi que nos histoires pour que l'accueil collectif devienne un monde imaginaire où l'enfant rêve, s'émerveille et s'amuse.
  
- 2/ Il est important que chaque enfant puisse, à son rythme, apprendre à faire seul. On lui fera prendre des initiatives. On instaurera ensemble les règles de vie mais on leur laissera le choix d'expliquer les règles des jeux.
  
- 3/ Les enfants vont vivre ensemble chaque journée d'accueil, pour cela il est essentiel de leur fixer des règles pour permettre de développer le sens du partage, de la politesse et du respect du matériel et des locaux.

4/ On développera l'imagination, la créativité ainsi que la patience et le plaisir de pouvoir réaliser quelque chose d'eux-mêmes. Les enfants seront acteurs de leur journée, ils feront le choix de leurs activités et de leurs loisirs en temps informels.

5/ Nous devons être disponibles, à l'écoute et observer le comportement de chaque enfant afin de pouvoir aménager sa journée le plus agréablement possible. Des temps calmes seront mis en place.

Les enfants seront acteurs de leur propre construction individuelle afin qu'ils progressent dans leur autonomie.

## L'accueil collectif de mineurs

### Accueil

L'équipe doit être présente pour accueillir les enfants. L'accueil des parents se fait dans le hall d'entrée de l'accueil de loisirs. Les animateurs doivent pouvoir répondre aux questions des parents comme par exemple le déroulement de la journée, ce qu'il a fait et comment ça s'est passé...

Le matin, l'enfant est annoté sur le listing de présence (nom-prénom-groupe d'âge et qui vient le chercher). Le soir, nous vérifions que c'est la bonne personne qui vient chercher l'enfant. C'est le moment clé pour communiquer avec les familles.

### Activités

L'accent est mis sur le choix de l'enfant, pour qu'il soit le plus acteur et décisionnaire dans sa journée. Il aura le choix entre différents domaines de loisirs chaque jour.

Les activités doivent être variées, préparées, adaptées à l'âge et aux intérêts des enfants.

Les enfants pourront se rendre à leur guise dans les salles dédiées aux activités proposées.

En dehors des temps forts, l'enfant doit pouvoir avoir accès à différents lieux : coin bibliothèque, jeux de construction, dessins et jeux de société. Les animateurs devront être présents tout en étant discrets si les enfants souhaitent rester « entre eux ».

## Les jeux olympiques

Cette année, l'accueil de loisirs des Myosotis travaillera en collaboration avec les autres centres de loisirs de la ville sur le thème des jeux olympiques qui auront lieu cette année à Paris du 26 juillet au 11 août 2024.

L'équipe travaillera à chaque cycle sur un continent différent. Le but pendant cette année est de faire découvrir aux enfants, différentes disciplines et jeux sportifs et de promouvoir les valeurs positives du sport :

Équité, persévérance, travail d'équipe, respect des règles, respect de l'adversaire et de favoriser l'échange pour recréer ainsi l'esprit olympique.

L'équipe travaillera également en partenariat avec l'école sur le projet de carrés de jardins pédagogiques voir annexes page 29 (plantation, arrosage, désherbage, cueillette, biodiversité et composts).

De plus, chaque mercredi matin, nous avons les interventions de diverses associations (nature, yoga, marionnettes, fabrication de livres et balade en poneys). Les TAP (temps d'accueil périscolaires) étant terminés à Chaville depuis juin 2018, la Municipalité a donc décidé de garder ces associations durant le temps du mercredi matin (9h30-11h30).

## Repas

Ce moment doit être convivial. L'enfant se place donc où il le souhaite. Le repas est organisé de façon à ce que les plats arrivent sur les tables par le personnel ELIOR. Les enfants se servent à tour de rôle, s'ils n'y arrivent pas, l'équipe est présente pour les aider.

Ce temps du midi permet le dialogue avec les camarades de table et ainsi pouvoir échanger le plus possible.

Des pique-niques sont aux rendez-vous lors de sorties à la journée.

Pour le goûter, c'est la société de restauration qui le livre ; toutefois, nous avons la possibilité de faire de la pâtisserie ce qui permet aux enfants de découvrir toutes les étapes pour réaliser un gâteau et le plaisir de manger au goûter un gâteau préparé de leurs mains.

Chaque animateur se charge, à tour de rôle, de la préparation du goûter avec ou sans enfants, de la mise en place de celui-ci, du rangement et du nettoyage à la fin.

## Forum

Le forum a lieu après l'accueil du matin. Il est le lieu du partage collectif. C'est un moment privilégié pour que les enfants s'expriment sur tous les sujets, nous chantons, dansons, etc...

C'est aussi le moment de rappeler les règles de vie en collectivité et de communiquer des informations aux enfants. Ce forum a lieu également pour la présentation des activités et le choix des enfants.

## Sorties

Durant l'année, plusieurs sorties sont organisées. Généralement, on compte une sortie par cycle et une sortie par vacances.

Nous avons également la possibilité de nous rendre en forêt assez régulièrement ainsi que dans les parcs et jardins de Chaville.

Les sorties sont définies avec l'équipe d'animation en fonction du temps, du thème choisis et de l'envie de l'équipe.

Nous préférons inviter une troupe de théâtre qui vienne jouer aux Myosotis que de nous rendre au théâtre, le prix est souvent moins cher...

## Journée type

Elle pourra être modifiée si cela est nécessaire en fonction des enfants, de l'équipe, du temps et des sorties.

7h45/9h

Accueil/coins aménagés/passage aux wc

9h/10h

Récréation/coins aménagés/passage aux wc

10h/10h30

Forum/passage au wc

10h30/11h45

Activités

11h45/12h

Rangement/passage aux wc

12h/13h15

Repas/passage aux wc

13h15/15h

Sieste pour les petits-moyens/passage aux wc

13h15/14h15

Temps calme pour les grands

15h/15h15

Levé des enfants/forum/passage aux wc

15h15/16h15

Activités/passage aux wc

16h15/16h30

Rangement/passage aux wc

16h30/17h

Goûter/passage aux wc

17h/18h30

Accueil/coins aménagés

## Equipe d'animation

Il est nécessaire, pour le bon fonctionnement de la structure et pour faciliter leur travail quotidien, que les animateurs aient à leur disposition du matériel et des lieux pour le rangement.

Ils doivent être informés et être en accord avec le fonctionnement mis en place sur la structure.

Il est possible de choisir et de changer ses horaires journaliers tant que les plages horaires sont couvertes et que l'équité est respectée avec accord de la direction. Il est demandé une tenue et un langage adéquats et adaptés.

Il est inconcevable d'utiliser son téléphone portable pour des communications extérieures personnelles.

Il est interdit de fumer en présence des enfants. Des temps de pause sont instaurés régulièrement dans la journée pendant les temps informels pour chaque animateur.

Il est demandé à l'équipe de prévenir la direction en cas de retard ou d'absence imprévu.

Chaque adulte doit faire preuve de professionnalisme en laissant sa vie privée de côté lors de sa prise de fonction.

## Budget

Les moyens financiers alloués à la structure par la commune sont répartis en cinq catégories.

Ils sont calculés de janvier à décembre en fonction du nombre d'enfants :

- Alimentation/Pharmacie : 160e et 200e
- Fournitures/Mobilier : 1500e
- Sorties/Spectacles : 1728e et 1296e
- Transports : 2800e

## Sécurité

Une charte sécurité a été élaborée et devra être respectée ;  
les points principaux sont :

Les animateurs doivent connaître le nombre d'enfants dont ils ont la charge et le nombre global sur la structure.

Après chaque soin, le cahier d'infirmierie devra être rempli.

Lors des sorties, les animateurs auront pris soin de prendre une trousse de secours, les médicaments pour les PAI (projet d'accueil individuel) en cas de crise dans leur groupe, la liste des enfants ainsi que les fiches sanitaires.

Les animateurs se positionneront sur le trottoir, devant et derrière le rang et le long si c'est un grand groupe.

La norme pour accompagner un groupe en extérieur est huit enfants pour un animateur.

Lors des sorties, les enfants auront une casquette rouge sur leur tête et un badge avec nom/n° de téléphone du directeur de la structure.

Pour un meilleur suivi, l'ACM est équipée du logiciel enfance pour les fiches sanitaires.

Dans le car, les enfants ne sont placés ni devant ni au niveau des sorties de secours, les animateurs s'y installeront. Un chef de convoi sera alors nommé pour chaque sortie en car.

Les enfants ne pourront être acceptés sur la structure que si l'inscription en Mairie est faite et que la fiche de renseignements a bien été remplie.

Les consignes d'évacuation en cas d'incendie sont affichées dans les différentes salles et doivent être connues par les adultes. Un exercice incendie et PPMS est effectué sur le temps scolaire.

## Missions

### Travail pédagogique

Le directeur est garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants ainsi que de l'équipe d'animation ; il doit savoir gérer les conflits. Il assiste aux réunions et y participe activement. Il respecte et veille à la mise en place du projet éducatif et du projet pédagogique de la structure.

Des réunions sont prévues pour les préparations des vacances, du mercredi et du temps périscolaire. Le directeur est donc disponible pour son équipe même en dehors de son temps de travail effectif sur l'ACM.

Il est sur le terrain pour observer la mise en place d'activités et conseille ses animateurs.

### Travail administratif

Le directeur sert de lien entre la structure et le service APAL.

Il doit récupérer, remplir et rendre en Mairie les listings.

Il transmet les heures effectives des agents au service, signe les demandes de congés

Il veille aux inscriptions des enfants et à la possession des fiches sanitaires. Il informe l'équipe des PAI éventuels et veille à leur mise en place.

S'assure d'être dans les normes d'encadrement.

Est responsable du budget et de la gestion des factures.

Le directeur est aussi le lien avec les familles, il crée le planning d'activités, affiche les informations utiles et

surtout est à leur écoute et propose des solutions si problème.

### Animateurs

L'équipe doit communiquer un maximum avec le directeur et donner toute information concernant les enfants. Ils doivent respecter et être guidés par le projet pédagogique.

Ils assistent aux réunions, sont actifs et participent. Ils recherchent et préparent leurs activités, respectent la journée type mis en place.

Ils seront présents pour les enfants, à leur écoute et disponibles.

Chaque animateur est responsable de son groupe d'enfants.

### Equipe

Nous sommes tous là pour aider les enfants à grandir.

Nous travaillons pour et avec eux en leur proposant diverses activités, des temps informels pour qu'ils s'ouvrent vers l'extérieur.

Nous ferons notre possible pour leur permettre de devenir de plus en plus autonome, qu'ils puissent expérimenter, découvrir, tester, essayer, être créatif, jouer et surtout prendre plaisir en s'amusant.

Aucun acte de violence physique et d'humiliation ne sera toléré.

Nous devons partager nos savoirs, avoir un comportement responsable. L'animateur n'est ni un copain ni un parent.

Nous devons être cohérents en ce qui concerne les règles de vie et surtout veiller à la sécurité et l'hygiène du public accueilli.

### *Bilans/évaluations*

Régulièrement, nous devons nous replonger dans ce projet pour y comparer nos objectifs et envies. Ce qui peut nous permettre de modifier certains points. La remise en question doit être systématique, à chaque fin d'activité et de journée.

Cela se déroule aussi à chaque temps informel, à la suite d'une constatation ou d'une demande entre l'animateur et le responsable.

Les bilans sont traités lors de réunions, il est nécessaire que le directeur et l'équipe communiquent le plus possible.

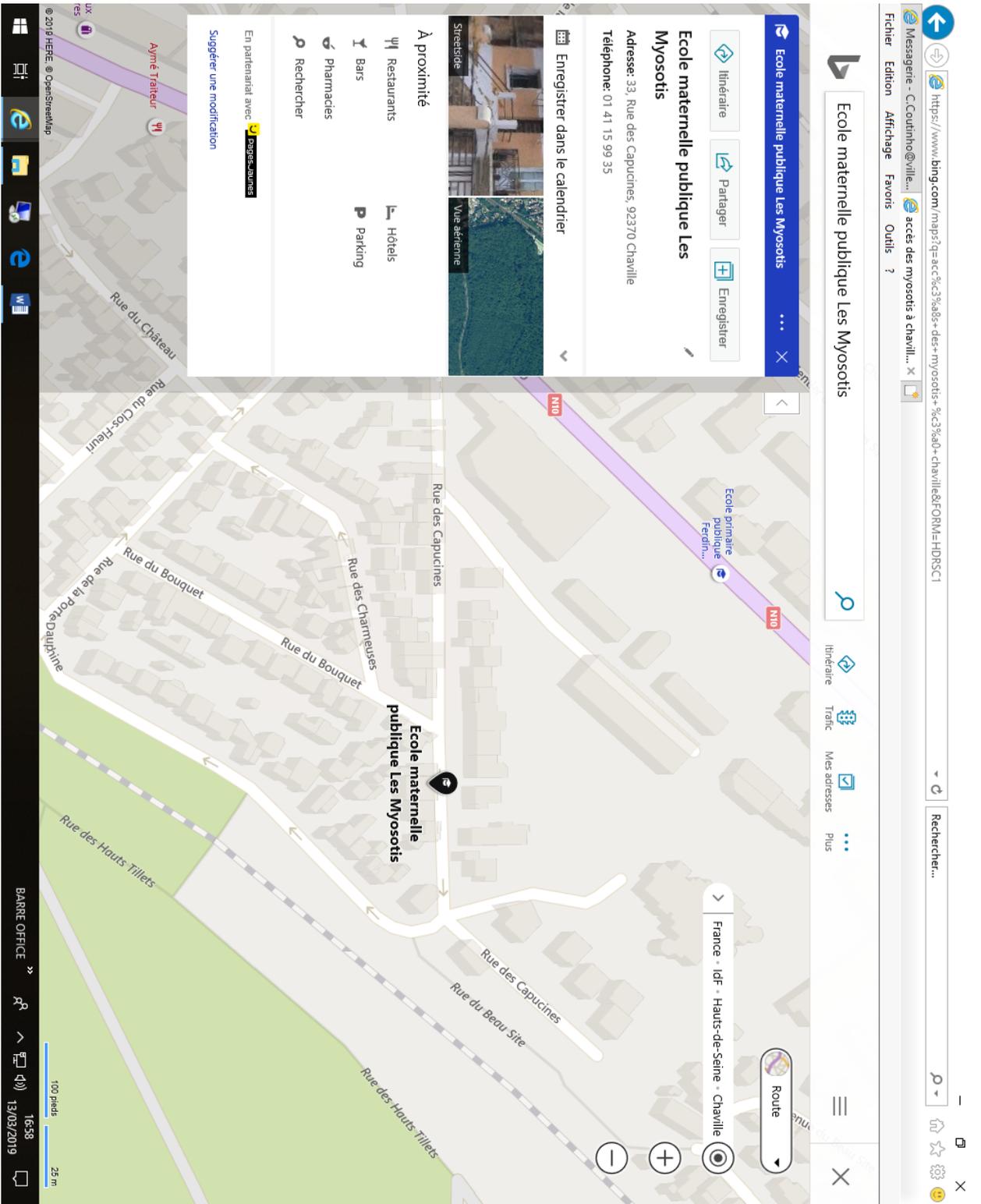
Cela permettrait à chacun d'exposer son point de vue et ainsi pouvoir améliorer certains points.

**Chaque jour, nous devons réfléchir afin de pouvoir améliorer notre travail.**

**Nous effectuerons chaque mardi après-midi, en réunion, un débriefing du mercredi précédant. Nous parlerons principalement du déroulement de chaque activité afin de savoir si elle a été positive ou dans le cas contraire pouvoir l'améliorer.**

## Annexes

### Plans du site



## Plan du rez-de-chaussée et des étages

# PLAN D'EVACUATION

NORME AFNOR  
NF X 08-070

**ECOLE MATERNELLE LES MYOSOTIS**  
33 RUE DES CAPUCINES  
92370 CHAVILLE

REZ-DE-CHAUSSEE BAS



Janvier 2019

Lundi

1

7

8

14

15

21

22

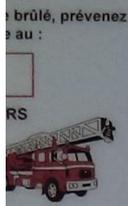
28 Mars

29 Mars

Mars 2019

Lundi

## ECOLE MATERNELLE LES MYOSOTIS 33 RUE DES CAPUCINES 92370 CHAVILLE



me,  
r approprié  
e risque

ponsable

sol

IDENT

EMENT

S D'EVACUATION

extincteur eau  
extincteur CO2  
éclencheur  
alarme incendie

4127-11-16 / Nov 2016





## Le jardin pédagogique des Myosotis

**Lieu : école des Myosotis, au niveau de la petite colline verdoyante**

**Projet réalisé par Olivier MATHY (réfèrent MDLN), consultable aux Myosotis et/ou à la MEJ (Eric LAURENT)**

**EN 2020, le jardin pédagogique « Coin Nature » de l'école et Accueil de Loisirs des Myosotis a été créé en partenariat avec la Maison de la Nature et de l'Arbre du GPSO (MNA-GPSO) et le soutien technique et logistique des services de la Ville concernés (Enfance, scolaire, Espaces verts, Urbanisme).**

**Ce partenariat est toujours en cours et permet d'obtenir chaque année l'expertise (pédagogique et technique) de cette structure spécialisée.**

**Ce jardin durable et pédagogique offre aux élèves de l'école et aux enfants de l'accueil de loisirs une approche de la Biodiversité par la mobilisation de leurs 5 sens.**

**Des activités de « Découvertes Nature » sur les temps périscolaires (Mercredis et vacances scolaires) et scolaires (ex : sensibilisation au compostage) sont proposées aux enfants tout au long de l'année.**

**En 2023, l'école des Myosotis a ainsi obtenu le label E3D niveau 1 décerné par L'Education Nationale reflet de l'engagement positif en faveur du Développement Durable.**

### **Exemples d'objectifs concernant ce jardin :**

**-Découvrir son environnement quotidien en rencontrant la Nature dans le jardin pédagogique et dans les autres Espaces verts de l'école et Accueil de loisirs.**

**-S'émerveiller pour mieux connaître et mieux respecter la Nature.**

**-Favoriser le retour de la Biodiversité en installant des refuges à faune (ex : nichoirs à passereaux...)**

**Voici l'évolution du jardin (septembre 2023) avec l'aide de la MDLN, GPSO, Eric LAURENT, Laurent BOUILLON (réfèrent adjoint ACM), Tassadit GUEROUAH, la directrice de l'école Stéphanie ROUGEAULT et les institutrices.**





# PROJET DE FONCTIONNEMENT PERISCOLAIRE

## EMPLOI DU TEMPS

**ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MATIN** : 7h45-8h15 lundi-mardi-jeudi-vendredi  
(3 animateurs)

**ECOLE** : 8h20-11h20 et 13h20-16h20 lundi-mardi-jeudi-vendredi

**ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MIDI** : 11h20-13h20 lundi-mardi-jeudi-vendredi  
(7 animateurs)

**ACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR** : 16h20-18h30 lundi-mardi-jeudi-vendredi  
(8 animateurs)

**ACCUEIL DU MERCREDI A LA JOURNEE** : 7h45-18h30 mercredi  
(horaires d'ouverture 7h45-9h et 17h-18h30) (9 animateurs)

## REPARTITION DES CLASSES

**Classe de Stéphanie PS** : Catherine Ollivier midi et soir

**Classe de Laetitia PS** : Alexia Rauline midi et soir

**Classe de Martine MS** : Myriam Rouana midi et soir

**Classe de Céline MS** : Tassadit Guerrouah midi et soir

**Classe de Marion GS** : Laurent Bouillon midi et soir

**Classe de Catherine GS** : Damien Thibault et Alexandre Lachab midi et Damien Thibault soir

## **NOTICE DE RENTREE PERISCOLAIRE**

**Accueil du matin : 7h45-8h15** (Catherine, Alexia et Alexandre)

**Accueil du midi-restauration : 11h20-13h20** (Myriam, Laurent, Catherine, Damien, Tassadit, Alexia et Alexandre)

**Accueil du soir : 16h20-18h30** (Myriam, Laurent, Catherine, Damien, Tassadit, Alexia)

**Vous pouvez déposer vos enfants (inscription faite au préalable en mairie) à partir de 7h45 jusqu'à 8h15. Les animateurs accueilleront vos enfants dans la salle périscolaire du RDC (dessin, lecture, jeux et coin repos seront installés).**

**A 8h15, les portes sont fermées, les animateurs montent les enfants dans leurs classes respectives, les enseignantes prennent le relais.**

**A 11h20, chaque animateur prend sa classe et se dirige soit dans la cour soit au réfectoire.**

**Nous fonctionnons en 2 services. Les petites et moyennes sections mangent au 1<sup>er</sup> service. Les grandes sections vont dans la cour et mangent donc au 2<sup>nd</sup> service vers 12h20.**

**Les enfants du 1<sup>er</sup> service finissent de manger vers 12h15 et se dirigent vers les dortoirs pour la sieste pour les petites sections et les moyennes sections vont se divertir dans la cour. Ils iront se reposer vers 13h20. Les maîtresses prennent le relais vers 13h20.**

**Les grandes sections retournent dans leurs classes vers 13h10 et les institutrices prennent le relais vers 13h20.**

**Le soir, les animateurs vont chercher les enfants inscrits au goûter dans leurs classes et les dirigent dans les réfectoires.**

**Nous goûtons jusqu'à 17h puis nous montons dans la cour et vous pouvez récupérer vos enfants dans la cour à partir de 17h15 ou bien nous restons dans nos salles d'activités du RDC (jeux, lecture, dinette, dessin, etc.) suivant la météo.**

**L'équipe d'animation est composée de Myriam (directrice, groupe des moyens), Laurent (adjoint, groupe des grands), Catherine et Alexia (groupe des petits) et Damien, Alexandre (groupe des grands), Tassadit (groupe des moyens).**

## *Le PAI (Projet d'Accueil Individuel)*

Une ou plusieurs réunions PAI ont lieu en début d'année avec les familles. Elles ont pour but de connaître et pouvoir agir en cas de souci avec les enfants souffrant de différentes pathologies (asthme, allergie alimentaire, diabète...). Les enfants souffrant d'allergies alimentaires doivent apporter leur repas. Aucun aliment ne doit leur être donné hormis ce qu'ils apportent de chez eux.

Les trousse PAI sont rangées dans le bureau des animateurs hors de la portée des enfants.

Tous les animateurs sont informés des pathologies de chacun et ont connaissance du lieu de stockage des trousse.

En cas de souci, l'animateur doit agir rapidement :

- Il doit récupérer le PAI de l'enfant et prendre connaissance du protocole inscrit sur la fiche.
- Rester calme.
- Rassurer l'enfant.
- Informer sa hiérarchie par le biais d'autres personnes présentes.
- Appeler le 15 en cas de doute ou d'injection à faire.
- Rester près de l'enfant, ne jamais le laisser seul.
- Informer les parents.
- Noter sur le cahier d'infirmerie.